

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE

## DEPARTEMENT DU JURA

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

6 février 2019

et qu'elle a été faite le 6 février 2019

Que le nombre des membres en exercice est de : 44

<u>Présents</u>: 34 <u>Absents suppléés</u>: 0 <u>Absents excusés</u>: 10

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n° DCC2019\_02\_016

#### Objet:

Autorisation de dépenses du Président avant le vote du budget annexe « ZAC des Perrières » 2019

# COMMUNAUTE DE COMM |D|: 039-243900560-20190212-DCC2019\_02\_016-DE 1 chemin du Tissage - 39700 DAMPIERRE

#### **EXTRAIT**

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du mardi 12 février 2019

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil dix-neuf, le 12 février

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Gérôme FASSENET.

Présents : Brans : M. Michel ECARNOT Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre: M. Grégoire DURANT, Mme Joss BERNARD, M. Olivier MATHEVON, M. Rémy MARTIN Evans: M. Jean-Luc HUDRY Fraisans: M. Christian GIROD, M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY, Mme Martine VERMOT-DESROCHES Gendrey: M. Pierre ROUX La Barre: M. Philippe GIMBERT La Bretenière : M. Joseph ROY Louvatange : M. Gérôme Montmirev-la-Ville: **FASSENET** M. Maurice RICHARD Montmirey-le-Château: **DEVESVROTTE** Mme VUILLEMIN Mutigney: Mme Christine LECOMTE Offlanges: M. Marc BARBIER Orchamps: M. Christian RICHARD, Mme Jessica RAMEL Ougney: M. Eric CHAPUIS Our: M. Jacques LEFEVRE Pagney: M. Michel GANET Plumont: M. Michel GREMAUX Romain: Mme Nathalie RUDE Rouffange: M. Didier TISSOT Salans: M. Philippe SMAGGHE Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Serre les Moulières: M. Claude TERON Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS Thervay: Mme Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES Vitreux: M. Alain GOMOT

#### Suppléés:

Absents excusés: Dammartin Marpain: M. Jean-Louis ESPUCHE Dampierre: Mme Laure VALENTIN Etrepigney: M. Laurent CHENU Evans: M. Hervé BOUVERESSE Monteplain: M. Luc BEJEAN Orchamps: M. Régis CHOPIN, M. Denis JEUNET Ranchot: M. Eric MONTIGNON Rans: M. Stéphane MONTRELAY Salans: Mme Stéphanie DREZET

Secrétaire de séance : Monsieur Claude TERON

#### Procurations de vote :

Mandants: M. Jean-Louis ESPUCHE (DAMMARTIN MARPAIN) Mme Laure VALENTIN (DAMPIERRE) M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS)

Mandataires: Mme Christine LECOMTE (MUTIGNEY) M Grégoire DURANT (DAMPIERRE) Mme Jessica RAMEL (ORCHAMPS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h40 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Envoyé en préfecture le 15/02/2019

Reçu en préfecture le 15/02/2019

Affiché le 15/02/2019



ID: 039-243900560-20190212-DCC2019\_02\_016-DE

### AUTORISATION DE DEPENSES DU PRESIDENT AVANT LE VOTE DU BUDGET **ANNEXE « ZAC LES PERRIERES » 2019**

Préalablement au vote du Budget Annexe « ZAC Les Perrières » 2019, la Communauté de Communes Jura Nord ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2018.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2019, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Communautaire peut, en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autoriser le Président à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2018.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, autorise le Président à mandater les dépenses d'investissement 2019 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2019, avant le vote du Budget Annexe « ZAC Les Perrières » de 2019.

> Pour extrait conforme. Le Président de JURA NORD, Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 38 Contre: 0 Abstention: 0

